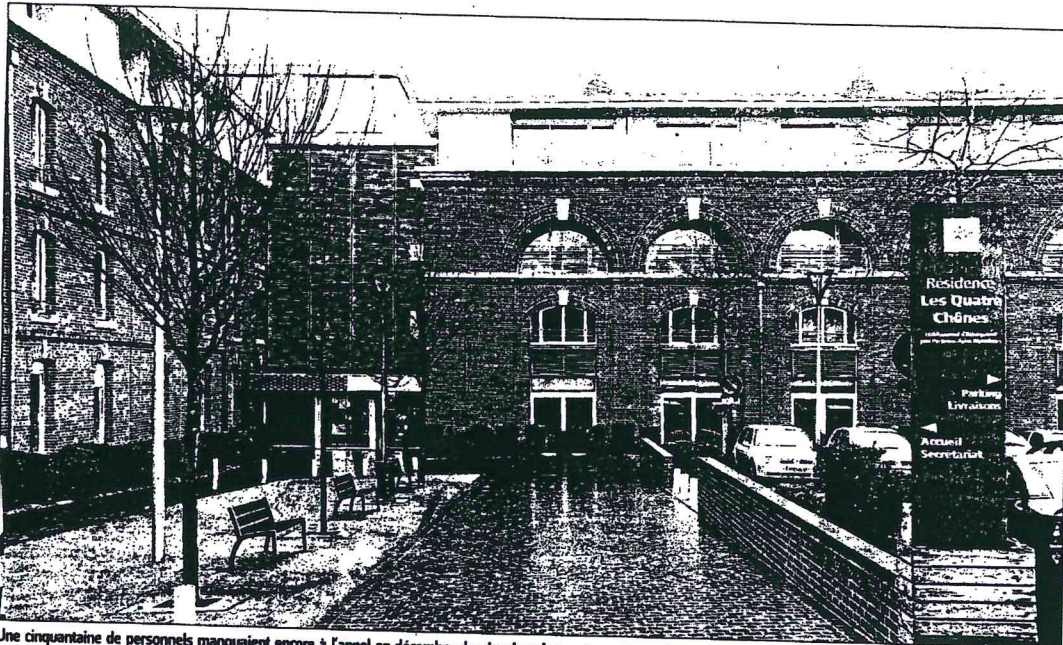


SOLIDARITE

La chasse aux contrats précaires dans les maisons de retraite

Depuis le 1^{er} janvier, les quatre maisons de retraite sont gérées par un établissement public. La Ville ne fait plus appel aux intérimaires et réalise ainsi 800 000 € d'économie.



Une cinquantaine de personnels manquaient encore à l'appel en décembre dernier dans les quatre maisons de retraite.

A SAVOIR

- Avec 360 lits et 212 agents, l'Établissement public médico-social d'Amiens (EPMSA) est le plus gros établissement du genre de la région.
- La Ville d'Amiens a offert à l'EPMSA pour l'euro symbolique le siège social de la maison de retraite des Quatre-Chênes, bâtiment dont la valeur est estimée à 7 millions d'euros.
- L'établissement compte 9 postes d'animateurs, dont 5 sont financés par le conseil général et 4 par Amiens Métropole. Coût pour celle-ci : 125 000 € annuellement.
- L'élue en charge des personnes âgées, Karine Messenger, est la présidente de l'établissement public.
- Fabienne Heulin dirige quant à elle les 4 établissements pour personnes âgées dépendantes.

Les chiffres étaient bien trop alarmants pour ne pas faire réagir. Jusqu'en décembre dernier, une cinquantaine de postes étaient toujours vacants dans les quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'Amiens (Montières, Quatre-Chênes, Maurice-Fécan et Léon-Burckel).

Taux d'absentéisme élevé, turn-over important, difficulté à recruter du personnel hospitalier... Autant de facteurs qui ont conduit la Ville à créer, en lien avec le conseil général et l'Agence régionale de l'hospitalisation (les deux financeurs), l'établissement public médico-social d'Amiens (EPMSA) chargé depuis le 1^{er} janvier de gérer les quatre maisons de retraite.

La structure relève de la fonction publique hospitalière et dispose de son propre conseil d'administration composé de trois élus de la vil-

le d'Amiens et de trois conseillers généraux. Un nouveau dispositif qui vise clairement à rompre avec le passé et avec ce qu'avait réussi à « bricoler », tant bien que mal, le centre communal d'action sociale de la ville.

« La situation n'était pas confortable pour les résidents »

Une nouvelle vie pour l'auxiliaire de vie atteinte d'un cancer
Ce fut un des cas exemplaires de ce dossier des intérimaires. En octobre dernier, Laurence Beraud, auxiliaire de vie à la maison de retraite des Quatre-Chênes, accusait dans nos colonnes la Ville d'Amiens de ne pas l'avoir titularisée à cause de son cancer du sein. Employée en COD pendant cinq ans, elle avait reçu un simple coup de fil annonçant la fin de son contrat, sans préavis. La Ville, reconnaissant son erreur, lui a accordé dans la foulée un sursis d'un mois. Depuis son licenciement, Laurence continue son combat contre la maladie. Elle vient de terminer une chimiothérapie et s'est lancée dans une formation pour obtenir son diplôme d'État d'auxiliaire de vie. Elle espère pouvoir décrocher rapidement un emploi en CDI.

C'est lui qui gérait en effet jusqu'en décembre dernier la grosse machine composée de 212 agents.

Un héritage laissé par l'ancienne majorité, selon l'élue (PS) Karine Messenger, adjointe au maire en charge de l'adaptation de la ville aux personnes âgées. « Nous faisons de la gestion de personnel hospitalier alors que l'on ne sait pas fai-

re. » Elle cite pour exemple des cas d'auxiliaires de vie affectés sur des postes d'aides-soignants pour combler les emplois du temps, ou encore le recours en masse aux intérimaires et contractuels. De la cuisine interne dont pâtissaient bien souvent les résidents...

« La situation était loin d'être confortable pour ces publics qui ont besoin, au contraire, de stabilité, de confiance et de proximité. En changeant le statut, nous améliorons aussi la qualité des soins et leur qualité de vie » insiste l'élue. Depuis le passage en EPMSA, la cinquantaine de postes vacants a pu être comblée, soit 26 aides-soignants, 8 infirmiers, 8 agents des services hospitaliers et un psychomotricien recrutés. Et cinq candidatures pour des postes d'infirmiers sont actuellement en liste d'attente.

Si le changement de statut a suscité quelques inquiétudes parmi le personnel en place, sous statut hos-

pitalier désormais, l'adjointe assure qu'il s'est fait en douceur. « Les personnels employés jusqu'à décembre dernier comme contractuels (108 sur les 212 agents, NdJr) ont pu voir leur contrat rebasculé dans l'EPMSA. Des appels à candidatures seront effectués dans l'année et ils pourront bien évidemment postuler sur leur propre poste », précise l'élue.

Jusqu'à décembre dernier, la Ville finançait aussi à hauteur de 800 000 € chaque année l'embauche d'intérimaires pour combler les postes vacants. Une économie non négligeable qui n'a cependant pas été le principal moteur de la récente restructuration, assure Karine Messenger. « S'il fallait déboursier 800 000 € pour faire en sorte que les personnes âgées soient bien, on le ferait, mais là ce n'était pas le cas. »

TÉRÉZINHA DIAS